

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

73131

Objet

ASSURANCES :
Contrat avec la
Compagnie " Groupe
des Mutuelles du MANS "

DATE DE CONVOCATION

9 septembre 1973

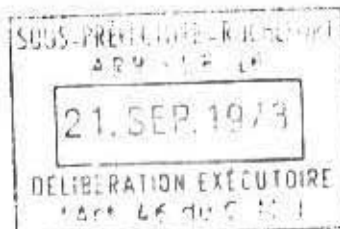
DATE D'AFFICHAGE

9 septembre 1973

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 15

Nombre de votants 16



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le quatorze septembre à 10 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur TETARD, Premier Adjoint

Etaient présents : MM. TETA D, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD, STIPAL,
BUCHET, COLLE, MAULIN, LARGEAU, RIVIERE, BERLAND, DOMECO, DELAIR,
BOUCHET, BARRIERE, PAFEAU.

formant la majorité des membres en exercice

Représentés : MM. Madame FAVIERE par M. BOUCHET

Absents : MM. de LIPKOWSKI, DUFOUR, BARDE, MONTROM, DOIREAU,
LACHAUD, BROTEAU, BOUDET, TAP, Mme BIDEAU.

M. BARRIERE

a été élu Secrétaire.

A la suite de l'acquisition d'un tracteur pour le Service
des jardins, il y a lieu de souscrire une police d'assurance
garantissant la responsabilité civile de la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les propositions de la Compagnie " GROUPE DES MUTUELLES
DU MANS "

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation,
à signer la police d'assurance automobile établie par la Compagnie
" GROUPE DES MUTUELLES DU MANS ", garantissant la responsabilité
civile de la VILLE, contre les risques d'utilisation d'un tracteur
pour les jardins.

- d'imputer la dépense correspondante au Chapitre 932 -ART.638
du Budget de l'exercice 1973.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance.

Pour extrait conforme au registre
Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD

